





Café numérique n°2:

Parentalité et numérique

à l'échelle départementale

Un exemple d'organisation : la Vienne 20 mars 2023

Financé









Les intervenants du webinaire

La Trousse à Projets

Groupement d'Intérêt Public créé en 2017, à l'initiative du ministère de l'Éducation nationale

2 grandes missions et 2 sites :

- Volet parentalité des Territoires Numériques
 Educatifs tne.trousseaprojets.fr
- Plateforme de financement participatif
 trousseaprojets.fr

Les bénéficiaires : les élèves et les communautés scolaires des écoles, collèges et lycées publics et privés sous contrat.

Le conseil départemental de la Vienne

Sylvie Albisetti, Chargée de mission, Direction Action sociale – Département de la Vienne Fabien Guérin, Chef de la Mission Aménagement et Inclusion Numériques – Département de la Vienne

Vienne Numérique

Nathalie Bâcle, conseillère numérique, coordinatrice du réseau des CnFS de la Vienne

Cafés numériques

Série de à destination des CNFS pour présenter les acteurs du domaine de la coéducation au et par le numérique à différents niveaux :

En ligne sur le site : 20/02/23 : à l'échelle nationale : <u>Direction Générale de la Cohésion Sociale</u>

En cours : 20/03/23 : à l'échelle départementale : la Vienne (86)

A venir

17/04/23 : à l'échelle de la commune : une médiatrice numérique et un élu d'une commun

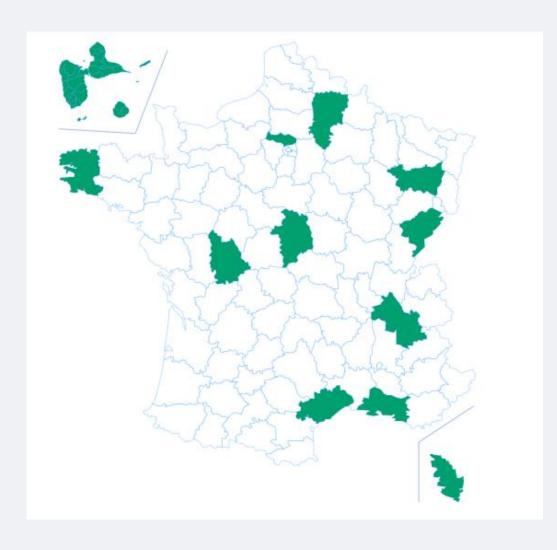
22/05/23 : à l'échelle de l'établissement : un principal de collège, un directeur d'école

19/06/23 : à l'échelle associative : un promeneur du Net et la CNAF



Territoires Numériques Educatifs





Expérimentation dans 12 départements autour de 4 volets : équipement ; ressources ; formation ; parentalité.

Le dispositif doit engager une dynamique avec les élèves dans leurs apprentissages, les parents dans l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants, les enseignants dans leurs pratiques professionnelles, les cadres et les décideurs dans la conduite des politiques publiques du numérique éducatif.

Le volet parentalité est porté par le GIP Trousse à projets avec 4 grandes actions :

- La création de ressources pour les parents et les professionnels;
- La formation des professionnels EN et des médiateurs sur le sujet du numérique éducatif
- La mise à disposition de ressources EdTech;
- L'accompagnement des parents en partenariat avec l'écosystème local et national (collectivités et associations principalement, CAF/CNAF...)

Etat / Collectivité : Qui fait quoi ?



ÉTAT

Organise au niveau national les enseignements (contenus, horaires, certification).

Recrute , forme affecte, rémunère, et évalue les personnels enseignants, administratifs , de direction, de santé, social, d'éducation

COLLECTIVITÉ LOCALE

Construit et entretient les bâtiments scolaire, fournit les équipement des établissements scolaires et les moyens de fonctionnement.

Recrute, rémunère, forme, évalue les personnels assurant l'entretien et la restauration scolaire et atsem dans les écoles.

Organise le service de restauration et l'hébergement (internat).

ORGANISATION

Au plan	ÉTAT		COLLECTIVITÉ
National	Les services du ministère de l'Éducation national et de la jeunesse sous l'autorité du ministre (DNE, DGESCO, DELCOM)		
Régional	Les services académiques sous l'autorité du recteur de région académique		CONSEIL REGIONAL En charge des lycées
Académique	Les services du rectorat sous l'autorité du recteur		
Départemental	Les services de la DSDEN (Direction del Services Départementaux de l'Education Nationale) sous l'autorité du IA-DASEN (Inspecteur d'Académie - Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) (Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Rédagogiques Régionaux, Provineurs vie scolaire, IA-IPR (Itablessement et Vie Scolaire)		CONSEIL DEPARTEMENTAL En charge des collèges
Local (commune ou groupement de communes)	Écoles primaires	Collège	
	~	~	
	Pilotée par l'Inspecteur de l'Éducation National (IEN)	Piloté par le Principal du collège	COMMUNE En charge des écoles
	V	~	
	Directeurs d'école et professeurs des écoles	Équipe pédagogique et éducative (personnels de direction, enseignants, personnels déducation, de santé, social, personnels administratifs)	

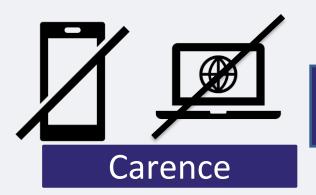
Aménagement

Qu'est-ce que c'est?

TIC (Technologies de l'Information et de la Communication)
Aménagement du Territoire (action des pouvoirs publics) par le Numérique

POURQUOILES COLLECTIVITES?

Et dans le Vienne?













- ☐ Plan internet départemental (1996-2006)
- ☐ Programmes Zones Blanches (2002-2014)
- ☐ SDTAN (2010-2025)
 - Montée en Débit ADSL
 - Inclusion (Subvention à la connectivité)
 - Accueil du public (N° de téléphone)
- ☐ Déploiement de la Fibre optique(1996-2006)

Enjeux à venir

- □ 100% connectivité (100% fibre, 5G) arrêt du cuivre
- ☐ Territoires connectés (lot : Internet des objets)
- ☐ Accompagner la transition numérique (Inclusion)

Inclusion Numérique

Les Prémisses

Les échanges internes

Confinement

Plan de relance (AMI)

Création d'une mission aménagement et inclusion numériques

TNE

Retour du contact public/élus

Rapprochement des services

Constat des inégalités (notamment d'accès aux droits)

- Démarchage des potentielles structures de portage
- Réponse à l'AMI
- Originalité de la coordination





Transversalité MAIN / Direction de l'Action Sociale

+ Direction de l'Education

Collaboration de 3 Directions Générales, 3 Vices-Président(e)s et un établissement public

Le Département de la Vienne

Quatre Directions Générales Adjointes dont la DGA Solidarités qui regroupent :

- La Direction de l'Action Sociale (DAS)
- La Direction Enfance et Famille (DEF) composée

du Service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et la Protection Maternelle et Infantile (PMI)

- La Direction de l'Insertion et du Retour à l'Emploi (DIRE)
- La Direction de l'Autonomie (DA)

Les professionnels de ces 4 directions sont dans des Maisons Départementales des Solidarités (MDS) réparties sur le département.

La parentalité

Territoires des Politiques des Solidarités du Département de la Vienne



Cette thématique est abordée, accompagnée par différents professionnels de la DAS et la DEF : les assistants de service social, les conseillers en économie social et familial, les puéricultrices, les sage-femmes, les psychologues, les médecins PMI, les éducateurs...

Le Département soutient également des associations qui travaillent autour de la parentalité, par exemple, dans le cadre du dispositif des Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) avec la CAF, la MSA, Grand Poitiers, Grand Châtellerault et l'Etat. Certaines actions sont sur la parentalité et le numérique.





2017 : mise en place d'un groupe de travail de travailleurs sociaux et agents d'accueil suite à leurs constats et questionnements sur la place du numérique dans les accompagnements -> reconsement des lieux ressources pumériques -> carte sur le site Internet (lavienne fr)

=> recensement des lieux ressources numériques -> carte sur le site Internet (lavienne.fr)

=> mise en place de formation avec Emmaüs Connect

2018 : organisation d'une journée "Inclusion numérique : Fédérons les énergies" regroupant les professionnels de la DGAS et les partenaires

2019 : élaboration de la Stratégie Départementale d'Inclusion Numérique

2020 : rapprochement avec Vienne Numérique et travail en commun

2021 : déploiement de France Services dans les MDS (à présent 4 FS) recrutement de 5 conseillers numériques France Services (1 par territoire des solidarités)



34 postes de CnFS sur le département de la Vienne

6 postes avec des employeurs privés

- 1 dans un centre social
- 1 à la Croix rouge
- 3, réparti dans chaque mission locale
- 1 dans une association de lutte contre l'illettrisme

28 postes avec des employeurs publics

- 10 dans 8 communes
- 9 dans 4 communautés de communes
- 3 dans une Communauté d'agglomération
- 5 pour le Département
- 1 de coordination départementale

L'accompagnement à l'eparentalité



Avec les partenaires locaux

Centres sociaux, association des parents d'élèves, PMI...

Lors d'un événement grand public

Les Heures numériques

En lien avec les établissements scolaires

Écoles primaires, collèges...



RDV le 17 avril 2023

nathalie.couegnas@education.gouv.fr

tne.trousseaprojets.fr

